



COMITE DÉPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE DE L'ESSONNE

Championnat de France Départemental par équipes

Saison 2014/2015

MODIFICATION DE DATE, D'HORAIRE OU DE SALLE POUR UNE RENCONTRE

Rappel du règlement :

- a) Toutes les dates portées aux différents calendriers sont impératives.
- b) Un avancement de date (ou une modification d'horaire) peut être autorisé, mais l'accord écrit des deux adversaires devra être transmis au responsable de poule au moins **huit jours à l'avance** pour acceptation de la modification. La procédure est la même pour le changement de salle.

Division : Poule : Journée n° :

Date et heure prévue au calendrier :

Association recevant :

Association visiteuse :

MOTIF DE LA DEMANDE :

Date souhaitée : Horaire souhaité :

Modification de salle pour la ème journée.

Adresse de la nouvelle salle :

Après signature des deux associations, ce document doit être adressé à :
CDTTE – Maison des Comités Sportifs - Boulevard Charles de Gaulle – 91540 MENNECY

CLUB DEMANDEUR	CLUB ADVERSE	RESPONSABLE DE POULE
DATE :	DATE :	DATE :
CACHET ET SIGNATURE	AVIS DU CLUB ADVERSE :	AVIS DU RESPONSABLE DE POULE :
	ACCORD REFUS	ACCORD REFUS
	CACHET ET SIGNATURE	POUR LA C. S. DEPARTEMENTAL :

Après Accord ou Refus de la Commission Sportive Départementale,
ce document sera adressé par le Comité à chaque association concernée